



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

PLAN DE PRÉVENTION **NON AU HARCÈLEMENT**



Année Scolaire 2023-2024

Edition du 06/09/2023

**0301670C - COLLEGE FREDERIC
DESMONS**

PRÉSENTATION DU PLAN DE PRÉVENTION

Permettre à chaque enfant et adolescent d'évoluer dans un environnement scolaire épanouissant est une exigence absolue, qui nous engage collectivement au sein de l'École.

Il appartient en effet à chacun, élèves, familles, personnels des écoles et établissements, de veiller et d'**agir afin que chaque élève puisse se sentir bien et en sécurité, au sein de l'institution scolaire et au-delà.**

Le programme pHARe est une démarche de prévention systémique qui engage toute la communauté éducative.

Il permet à chaque école et chaque établissement scolaire de se doter d'un plan de prévention et d'un protocole traitement du harcèlement entre élèves.

Ce plan de prévention est le reflet de la politique de prévention conduite par le ministère pour améliorer le climat scolaire et le bien-être de tous nos élèves.

Il recense toutes les actions menées par l'école ou l'établissement à la date de son édition. Le directeur d'école ou chef d'établissement le fera évoluer tout au long de l'année de l'année pour tenir compte des actions engagées.



LE NIVEAU DE LABELLISATION

Le label pHARe **niveau - en cours de labellisation** est attribué à **0301670C - COLLEGE FREDERIC DESMONS** pour l'année scolaire **2023-2024**

Ce niveau de labellisation a été pris en compte le **06/09/2023** par **Maisonnave Christian**

Le programme pHARe se compose de trois niveaux :

niveau 1 - engagement

niveau 2 - approfondissement

niveau 3 - expertise

Les écoles élémentaires, collèges et lycées publics doivent obligatoirement atteindre le niveau 1. Le niveau de labellisation sera évalué chaque fin d'année.



LA GRILLE DE LABELLISATION

PHARE NIVEAU 1 - ENGAGEMENT

Équipe ressource identifiée
Protocole de prise en charge formalisé
10 h d'apprentissage dispensées
Équipe ambassadeurs élèves formée
Participation à 1 temps fort
Ateliers de sensibilisation des personnels organisés
Ateliers de sensibilisation des parents organisés

PHARE NIVEAU 2 - APPROFONDISSEMENT

Participation à 2 temps forts

PHARE NIVEAU 3 - EXPERTISE

Un ou des formateurs identifiés dans l'équipe ressource
Participation à 3 temps forts
Tous les personnels formés
Équipe ambassadeurs parents formée
Diagnostic climat scolaire organisé



L'EQUIPE RESSOURCE

Une équipe pluricatégorielle sensibilisée aux phénomènes de harcèlement, familiarisée aux outils pédagogiques et éducatifs et formée au traitement des situations est constituée.

Cette équipe reçoit une formation complète sur les problématiques de harcèlement et de cyber harcèlement, au plan scientifique, juridique et psychologique. Elle est formée en particulier à anticiper, à prendre en charge et à résoudre toutes les situations de harcèlement. Elle s'acculture avec l'écosystème de cette politique publique, à la maîtrise des circuits institutionnels, au maillage partenarial et au plan de prévention académique.

LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE RESSOURCE

Nom	Prénom	Fonction	Ayant suivi la formation
GONZALEZ	Claire	Professeure	2022-2023
VUE	Stephanie	Assistante Sociale en Faveur des Eleves	2022-2023
CONZE	Helene	Infirmière	2022-2023
FOULC	Caroline	CPE	
BORNE	Audrey	Professeure	
QUINCAL	Genevieve	Professeure	
MOINAT	Cristina	AED	



LE PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

Le protocole de prise en charge des situations de harcèlement entre élèves constitue **l'expression écrite de l'organisation prévue** par l'école ou le collège en cas de suspicion de harcèlement ou de harcèlement avéré.

Ce document décrit **la stratégie collective retenue par l'équipe ressource** sous la direction du directeur, inspecteur de l'éducation nationale ou principal, et en détails les différentes étapes du processus de traitement en indiquant ce qu'il convient de faire.

Aucun protocole ajouté



LES ÉLÈVES AMBASSADEURS

Les élèves ambassadeurs sont **des partenaires précieux de la prévention.**

Ils sont **les interlocuteurs de l'équipe ressource** de l'établissement. Ils peuvent être les auxiliaires d'une détection précoce des situations et, ce faisant, contribuent à optimiser l'efficacité de la réponse éducative. Ils apportent leur expérience à la meilleure compréhension des faits de harcèlement en lien avec le climat scolaire.

Le rôle des ambassadeurs non harcèlement est de **proposer des actions d'information et de sensibilisation** au sein de leur établissement ou à destination des plus jeunes.

Les missions des ambassadeurs non harcèlement sont connues des délégués de classe et des élus au conseil de la vie de l'établissement. Le lien avec les instances représentatives de l'établissement est régulier.

LES AMBASSADEURS NON HARCELEMENT

Nom	Prénom	Classe



LES RÉFÉRENTS AMBASSADEURS

Les adultes référents **apportent soutien et conseils auprès des élèves ambassadeurs** tout au long de leurs activités. Ils sont garants du cadre d'intervention de ces ambassadeurs et contribuent à faire connaître leurs actions au sein de l'établissement.

Pour chacune des missions des élèves ambassadeurs, l'adulte référent est présent et doit pouvoir l'épauler. Il veille à ce que le projet de lutte contre le harcèlement des élèves s'intègre bien dans le plan de prévention des violences et du harcèlement de l'établissement.

LES ADULTES RÉFÉRENTS

Nom

Prénom



LA JOURNÉE NON AU HARCÈLEMENT

Chaque 1er jeudi du mois de novembre, se déroule la journée nationale de mobilisation pour prévenir et lutter contre le harcèlement entre élèves.

Cette journée est l'occasion pour les communautés scolaires et leurs différents partenaires d'**organiser diverses manifestations**, sous différentes formes, au sein de l'unité éducative ou plus largement à l'échelle locale.

Date de la journée	Non renseignée
Action(s)	
Niveau(x) concerné(s)	
Nombre d'adultes impliqués	
Nombre d'élèves impliqués	
Nombre de classes impliquées	



Plan de prévention édité le **06/09/2023**

Responsable de la publication : **Christian MAISONNAVE**